

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE SPÉCIALE DU 12 AVRIL 2017

Session spéciale du conseil, sous la présidence de M. Noël Landry, maire, tenue le 12 avril 2017 à 11 heures au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Yvon Roy, conseiller du district 1
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Madame Amanda Hamel, conseillère du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5

Absences

Monsieur Yvan Tremblay, conseiller du district 2
Madame Sylvie Lapointe, conseillère du district 6

Est également présent, M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier.

- 1) Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) Période de questions.**
- 4) Propriété municipale, 6 rue Church et 11 chemin Clifton à Sawyerville, offre d'achat.**
- 5) Période de questions.**
- 6) Séance close.**

- 1) Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général / secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

- 2) Adoption de l'ordre du jour.**

Résolution 2017-04-5985

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Période de questions.**

Aucune.

4) Propriété municipale, 6 rue Church et 11 chemin Clifton à Sawyerville, offre d'achat.

Résolution 2017-04-5986

CONSIDÉRANT l'offre déposée par M. Cédric Lachance, d'un montant de 139 000 \$ pour l'achat de la propriété municipale située au 6 rue Church et 11 chemin Clifton à Sawyerville;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu d'accepter l'offre de M. Cédric Lachance, d'un montant de 139 000 \$ pour l'achat de la propriété municipale située au 6 rue Church et 11 chemin Clifton à Sawyerville aux conditions suivantes :

- Une compensation de 7 000 \$ est accordée à l'acheteur pour permettre à la municipalité de relocaliser les organismes communautaires avant le 1^{er} septembre 2017;
- La municipalité refuse d'assumer les taxes scolaires applicables à cette propriété.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Période de questions.

Aucune.

6) Levée de la séance spéciale.

Résolution 2017-04-5987

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 11 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Noël Landry
Maire

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier